



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. N°4 SAISON 2025-2026

vendredi 10 juillet 2026

Salle de réunion du stand R. PERROCHON. Début de séance : 18 h 30

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS : Jérôme BABIN DE LIGNAC, Gérard BASTARD (premier vice-président), Patrice CAMPAN, Faustine DELZOR, Jean-Paul KIEFFER, Véronique LANYI (secrétaire -adjointe), Régis LE GAL (trésorier-adjoint), Patrice MARTIN, Patrick MOUROUX (président), Frédéric RICHARD (troisième vice-président), Ludovic RICHARD, Ophélie RAMBERT.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS EXCUSES : Julie BEAUCOURT,

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS NON-EXCUSES : Dominique GINGAST, Marcel GODIN, François GRABOWSKI (trésorier), François Xavier LHOPITALIER, Bruno TREFAULT.

MEMBRES AUDITEURS INVITES PRESENTS : Yohan PROT.

MEMBRES AUDITEURS PERMANENTS ABSENTS EXCUSES : Christophe LANGLOIS, Sébastien PROT,

MEMBRES AUDITEURS ABSENTS EXCUSES : Bruno CHAUVEAU, LAURENT Vincent, Thierry BODINIER, Kevin DESRIER.

ORDRE DU JOUR :

- Tarifs des licences saison 2026/2027
- Fermeture annuelle du stand de tir
- Ecole de Tir : maintien ?
- Questions diverses
-

1. Licences – Saison 2026/2027

Il est nécessaire de communiquer rapidement les informations concernant les tarifs des licences de la saison 2026-2027 afin d'informer tous les adhérents du montant de leur cotisation et qu'ils puissent être à jour afin de participer aux votes lors de l'AG qui est prévue le 2 septembre 2026.

Après renseignements pris par le président auprès de la Ligue, de la Fédération et du Comité départemental, **aucune augmentation des tarifs n'est prévue cette année.**

Après un tour de table, le comité décide à l'unanimité les tarifs suivants :

- 176 € : licence adulte
- 115 € : licence jeune
- 100 € : licence 2^{ème} club

Il est également rappelé que des aides financières existent (Pass'Sport, aide départementale d'environ 30 € selon les conditions d'attribution) pour les jeunes.

2. Fermeture annuelle du stand

Le stand de tir sera fermé :

du 14 au 24 août 2026 inclus

Un courriel sera adressé à l'ensemble des adhérents afin de les informer.

3. École de Tir

Ophélie nous avait fait part de son souhait de ne plus s'occuper de l'école de Tir. L'appel à candidatures lancé au printemps n'ayant pas abouti, **Frédéric Richard** s'est porté volontaire pour reprendre l'encadrement de l'École de Tir sous certaines conditions :

Organisation retenue :

- ☐ Les entraînements auront lieu le mardi soir.
- ☐ Durant les trois premiers mois de la saison, les séances seront ouvertes à tous les nouveaux licenciés afin de leur faire découvrir la discipline et de leur enseigner les fondamentaux du tir.
- ☐ À l'issue de cette période, les jeunes souhaitant s'orienter vers la compétition pourront poursuivre leur préparation lors des entraînements du mardi soir, encadrés par Frédéric. (en sachant qu'il n'y a qu'environ 4 compétitions dans l'année)
- ☐ Celles et ceux qui ne souhaitent pas pratiquer la compétition participeront aux séances organisées le samedi et/ou le dimanche.

4. Questions diverses

Poste de secrétaire

Un appel à candidatures sera lancé afin de pourvoir le poste de secrétaire devenu vacant à la suite du décès de **Christian DEVAUX**

Dans l'attente, la secrétaire adjointe assure l'intérim.

Certificats médicaux

Le Président nous informe que pour les licenciés ne disposant pas d'un médecin traitant ou pour les anciens, un médecin pourra intervenir au club de Déols afin d'établir les certificats médicaux nécessaires.

Le club réglera directement cette intervention et chaque licencié concerné participera à hauteur de **10 €**.

Une permanence est envisagée le **25 août à 19 h**.

Un mail sera envoyé aux licenciés concernés (hors nouveaux licenciés).

Informations diverses

L'ouverture de la saison 2026/2027 pour les cotisations et les licences est prévu à partir du 24 Août

N'oubliez pas de remettre vos documents aux référents licences : M. Vincent LAURENT et M. Régis LE GAL, ainsi qu'au Président qui les fera suivre.

Travaux divers

Les travaux prévus sont les suivants :

- remise en peinture de la rampe d'accès au 50 mètres ;
- peinture du pare-balles du 50 mètres avant l'automne ;
- en septembre travaux de pose de dalles au plafond dans le couloir menant au 10 mètres.

Achat de munitions

Les nouveaux licenciés utilisant les armes du club sont invités à utiliser les munitions fournies par le club.

Pour rappel : les licenciés ne disposant pas des autorisations nécessaires n'ont pas le droit de rapporter à leur domicile les munitions gros calibres. Ils doivent laisser leur boîte non consommée de munitions au stand (étiquette avec le nom du licencié). Une seule boîte de balles sera vendue à la fois.

Nouveau licencié

Le club accueillera un nouveau tireur, **Dylan KERRENEUR**, tireur Paratir, licencié de la FFTIR

faisant partie de l'équipe de France, et ayant participé à de nombreux championnats d'Europe et mondiaux.

Projet

Un projet est à l'étude avec le collège Romain Rolland de Déols, le CNTS et l'Éducation nationale en vue d'une éventuelle convention tripartite.

Le projet porterait sur des ateliers de tir sportif dans le cadre de l'UNSS.

Principes évoqués :

- A partir de la rentrée prochaine, de septembre à novembre, un groupe de 7 à 8 jeunes pratiqueront du tir Laser au CNTS et dans leur collège.
- A partir de Décembre, ils seraient présents dans notre stand de tir le jeudi de 16h à 17h30, (hors vacances scolaires), encadrés par un accompagnateur du CNTS et par Jean Paul Kieffer.
- Armes mises à disposition par le CNTS ?
- Participation financière d'environ(**400 € par an.**), à définir.

Plus aucun point n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président clôt la séance à 19h24 après avoir remercié l'ensemble des participants pour leur implication dans la vie et le fonctionnement du club

Fin de séance : 19 h 24.

Le Président

La secrétaire adjointe

Patrick MOURoux

Véronique LANYI

